

---

CLAUDIA RUIZ : Bonjour à tous. Bienvenue à l'appel mensuel d'AFRALO en ce mercredi 2 octobre 2019 à 18:30.

Du côté français, nous avons [inaudible], nous avons Aziz Hilali et d'autres participants. Du côté anglais, nous avons Mohamed El Bashir, Tijani Ben Jemma, Bob Ochieng, Caleb Ogundele, Dave Kissondoyal, Emanuel, Javier, Harold Arcos, Isaac Maposa, [inaudible], [inaudible]. Désolée de cette interruption. Nous avons [inaudible], [inaudible], [inaudible], Remy Nweke, Sarah Kiden, [inaudible], Seun Ojedeji, Tijani Ben Jemaa, Yaovi Atohoun, Gabriel Bombambo.

Nos interprètes pour aujourd'hui sont Isabelle et Camilla. Et du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco et moi-même, Claudia Ruiz. Je vais gérer l'appel.

Nous avons également Joanna sur le canal anglais.

Nous avons reçu les excuses d'Olivier [Kwame], de Mary Uduma, ainsi que de Jonathan Zuck.

Merci beaucoup. Je vais maintenant passer la parole à Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Claudia.

Bonsoir à tous. Merci beaucoup d'être avec nous pour cette téléconférence mensuelle. Nous apprécions énormément votre

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

présence. Nous avons des points importants dont nous devons débattre.

Tout d'abord, nous allons passer en revue les points de travail qu'il nous restait de l'appel précédent. Le personnel devait vérifier l'emploi du temps de la prochaine réunion de l'ICANN pour voir si on pouvait éventuellement se retrouver avec ATLAS III, avec les participants africains en particulier et les membres du Conseil, avoir une réunion entre les membres du Conseil et les participants d'ATLAS III.

Si j'ai bien compris, il y a eu des discussions dans les coulisses pour ainsi dire pour essayer de trouver un créneau horaire pour organiser cette réunion. Nous n'avons pas de confirmation pour l'instant d'une date ou d'une heure spécifique pour cette réunion, mais nous vous informerons dès que possible.

Sarah a envoyé un courriel demandant des bénévoles pour le bulletin et nous avons plusieurs bénévoles qui se sont présentés. Donc je pense qu'on aura une mise à jour là-dessus pendant cette réunion.

Ensuite, il y a une discussion pour savoir si AFRALO souhaite soumettre une déclaration sur les mécanismes multipartites puisqu'il s'agit d'un des commentaires publics actuels, la consultation là-dessus étant ouverte. Donc nous allons également en parler pendant cet appel. La question, c'est de savoir si on envoie une autre déclaration. La déclaration précédente, c'était à l'ICANN56, donc elle était liée à ce sujet.

Il y a également la possibilité de la réunion avec les nouveaux membres du Conseil d'Administration de l'ICANN. Ceci est relié au premier point

---

et le personnel va essayer de nous aider à trouver à la fois un lieu et un moment pour la réunion.

Vous m'entendez ?

CLAUDIA RUIZ : C'est bon Mohamed, le problème est résolu.

MOHAMED EL BASHIR : Alors voilà pour les points de travail qu'il nous restait de la dernière réunion.

Nous avons ensuite à l'ordre du jour en principe une présentation sur les plateformes politiques At-Large. Cela, c'est un projet qui a été mené par Jonathan Zuck et Joanna. Mais Jonathan n'est pas là ; Joanna par contre est avec nous. Ceci étant, je ne crois pas qu'elle soit en mesure de nous parler de cette question mais peut-être qu'elle pourrait nous faire juste un petit point. Et ensuite, soit vous, soit Jonathan, vous pourrez envoyer un courriel à la liste de diffusion avec les diapositives pour parler des plateformes. Donc Joanna, vous avez la parole si vous souhaitez nous faire une petite mise à jour pendant cet appel maintenant.

CLAUDIA RUIZ : Mohamed, Joanna en fait, nous venons de la perdre. C'est pour cela qu'on avait le petit problème technique et elle a du mal du point de vue technique. Il y a beaucoup de bruit, sa ligne n'est pas stable là où elle est. Donc en fait, elle vient d'être déconnectée.

---

MOHAMED EL BASHIR : Bon, alors à ce moment-là, peut-être qu'ils pourront nous envoyer leur mise à jour par la liste de diffusion sur les plateformes At-Large. S'il y a des questions, on pourra en parler par la suite. Peut-être qu'on pourrait aussi avoir cette présentation le mois prochain ; c'était une demande qu'on leur a faite un petit peu à la dernière minute.

Ensuite, nous allons parler des commentaires publics ICANN actuels. Il y a plusieurs commentaires publics en cours actuellement. Donc nous allons passer assez rapidement là-dessus. Il y a les étapes suivantes pour améliorer l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN qui se terminera fin octobre. Nous avons encore quelques petits détails à terminer et cela a été envoyé aux responsables de ce groupe. Il y a également les PIC Amazon, manifestations d'intérêt public Amazon. Il y a aussi l'invitation à fournir un feedback sur le cadre de travail d'intérêt public proposé par le Conseil de l'ICANN qui se terminera le 18 octobre. Et actuellement, il n'y a pas de secrétaire par rapport à cela. Il y a également l'équipe de révision sur le choix, la confiance et la concurrence du consommateur. Il s'agit en fait du plan de mise en œuvre et des étapes suivantes sur la base des recommandations acceptées. Cette période se terminera le 21 octobre. Nous en sommes à la phase de rédaction à l'ALAC et Jonathan est secrétaire ou le scribe pour ce commentaire.

Récemment, l'ALAC a approuvé certaines déclarations. Je vais vous en donner la liste et ensuite, les collègues de l'ALAC pourront nous donner davantage de détails là-dessus. Nous en avons trois qui ont été ratifiées, une pour la proposition de définition des collisions de noms et

---

l'envergure de demande pour le projet d'analyse des collisions de noms. Il y a aussi l'évolution de la gouvernance du système de serveurs racine. Il y a aussi le premier projet sur les hypothèses et projections financières pour les années 2021-2025. L'ALAC a soulevé des préoccupations par rapport au fait que l'ICANN fait l'hypothèse qu'il y aura des nouveaux gTLD pour la prochaine période. Donc nous sommes très préoccupés par rapport au fait que l'organisation dépend de cette nouvelle série et de ces revenus. Donc voilà un petit peu où nous en sommes quant aux commentaires publics en cours et par rapport aux déclarations qui ont récemment été ratifiées par l'ALAC.

Je crois que nous pouvons passer à la partie rapports de notre ordre du jour. Donc nous allons donner la parole à nos membres ALAC, à nos collègues ALAC. Nous avons Tijani, Seun, je ne sais pas si Hadia est là. Mais on va donner la parole à Tijani, ensuite à Seun et ensuite à Hadia pour qu'ils nous parlent des activités ALAC.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Mohamed. Écoutez, je vais laisser mes collègues prendre la parole parce que je ne suis pas très concentré. Un suis un petit peu en déplacement donc je vais demander à Seun et Hadia de faire leur mise à jour.

MOHAMED EL BASHIR :

Seun, allez-y.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ :

Est-ce que vous pouvez parler ? Vous avez la main levée.

---

HADIA ELMINIAWI :

Allô ? Je vais donc remercier Mohamed pour commencer.

Et je voudrais commencer par une petite mise à jour par rapport au processus d'élaboration de politiques. Nous venons de terminer notre première réunion à Los Angeles qui a eu lieu en septembre. Nous avons parlé du projet initial, du premier jet. Nous avons parlé d'accès standardisé et de divulgation. Les discussions ont tourné autour de trois solutions possibles pour ce modèle.

Le premier modèle consiste à avoir un point central qui reçoit les demandes. Ce point central pourrait être l'ICANN. Ensuite, cette requête est envoyée aux bureaux d'enregistrement ou aux opérateurs de registre qui fournissent la réponse au point central, qui à son tour renvoie la requête au demandeur. Ce modèle est distribué puisque vous avez les données des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement, et c'est centralisé parce qu'il y a un point central qui reçoit les requêtes et qui les renvoie. Donc c'est un petit peu comme le modèle qui avait été introduit par groupe d'études techniques.

Autre modèle possible distribué. Vous avez les requêtes qui sont envoyées aux bureaux d'enregistrement et aux opérateurs de registre et la réponse est envoyée au demandeur par les bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre. Donc là, c'est un petit peu différent puisque toutes les données et toutes les requêtes sont centralisées auprès des bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre.

Troisième modèle possible, tout est pratiquement centralisé mais c'est quand même distribué parce que les données sont auprès des bureaux

---

d'enregistrement et des opérateurs de registre, mais il y a un point central qui pourrait être l'ICANN sans doute et auprès duquel les données d'enregistrement sont également collectées. Donc ce point central reçoit les requêtes et répond aux demandeurs.

Par ailleurs, nous avons également parlé de l'accréditation, à savoir s'il faut qu'il y ait accréditation ou non. L'accréditation, cela fait référence au fait d'identifier un groupe ou un type de demandeurs. Une personne accréditée pourrait également divulguer certains types de données. Il faut mettre l'accent sur le fait que l'accréditation, cela ne veut pas dire que l'entité qui accrédite donne l'autorisation. Donc un petit peu d'accréditation, cela peut être différentes entités d'accréditation qui peuvent être des entités nationales. Il pourrait y avoir une autre entité qui accrédite les entités d'accréditation. Ce système, c'est des entités spécialisées qui accréditent. Cela pourrait être utile pour les agences d'application de la loi. Cela peut être des entités à multiples autorisations ou à autorisation unique. Donc on pourrait avoir un seul point d'autorisation qui soit différent ou similaire ou alors on peut avoir des entités à autorisations multiples.

Beaucoup de discussions tournent autour du fait de savoir... Excusez-moi. Toutes les discussions ont surtout porté sur le fait de savoir qui devrait pouvoir avoir accès aux données, si elles devraient être disponibles que pour les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement et si d'autres entités comme l'ICANN devraient également avoir accès à ces données. Qui devrait prendre la décision de divulgation des données d'ailleurs ? Est-ce que ce devrait être les bureaux d'enregistrement ou les opérateurs de registre ou une autre entité ?

---

Nous avons également beaucoup discuté de l'automatisation, dans quelle mesure est-ce possible et dans quelle mesure est-ce permissible sachant qu'on ne peut pas avoir un processus complètement automatisé d'un bout à l'autre sans avoir intervention [inaudible] aucun moment.

Donc voilà un peu les discussions qui sont en cours.

Puis il y a également d'autres aspects qui dépendent, d'autres faits qui ne sont pas bien définis, par exemple le fait de savoir si l'ICANN serait prête à assumer la responsabilité et qui serait responsable autrement.

Pour conclure, pour ce qui est de l'ALAC, comme nous l'avons dit auparavant, le modèle multipartite, dans la partie prochaines étapes, est déjà prêt à être publié. Cette partie du chapitre contient un nombre de questions qui ont été soulevées par des membres de la communauté lors la première étape par rapport à l'efficacité du modèle d'une part et demande également si la solution proposée aborde tous les problèmes ou si ces problématiques devraient être comprises dans un plan de travail.

Merci. Voilà ce que j'avais à dire.

MOHAMED EL BASHIR :

Très bien, merci Hadia. J'ai une petite question, peut-être que vous pourrez y répondre. Il y a des questions de sécurité et des experts de cybersécurité et de protection des consommateurs, les agences de protection des données, les forces de l'ordre par rapport à tout ce processus, à l'heure actuelle, on prévoit conclure le travail [inaudible] et les résultats de ce travail. Est-ce que vous avez une idée de la date à



---

laquelle ce travail sera prêt ? Parce qu'il semblerait qu'à chaque fois qu'il y a de nouvelles questions qui sont posées, il n'y a pas de propositions pour résoudre ces problèmes.

HADIA ELMINIAWI :

D'accord, donc je vous envoie une version préliminaire pour le rapport initial. Nous sommes en train de travailler dessus. Il se pourrait que nous ayons une première version préliminaire de cette version finale qui soit publiée au cours de la réunion de Montréal. Si cela n'est pas possible, nous allons tenir une autre réunion en personnes en fin janvier, ce qui pourrait nous permettre d'avoir une version finale de cette version préliminaire.

MOHAMED EL BASHIR :

Très bien. Donc au maximum, en janvier de l'année prochaine si j'ai bien compris. C'est la date que nous allons transmettre aux parties prenantes pour qu'elles sachent à quoi s'attendre.

Le rapport suivant porte sur les ALS. Tous les membres peuvent présenter leurs activités, donc sentez-vous libres de lever la main et de demander la parole si besoin est. Il y a quelqu'un qui est en train de parler ? Allô ? Alors je vous conseille de lever la main ou si vous êtes connecté à travers le téléphone, si vous voulez bien dire votre nom et votre société d'appartenance pour nous présenter les activités de votre ALS.

Allez-y.

---

ABDULKARIM OLOYEDE : Par rapport au modèle multipartite et à son évolution, je croyais qu'on allait en discuter et c'est ce j'ai semblé voir dans l'ordre du jour, mais je ne le trouve plus. Donc je voulais demander à Seun si nous allions aborder cette question ou pas.

MOHAMED EL BASHIR : On pourrait en discuter maintenant dans le cadre des activités de l'ALAC si vous voulez. Or, s'il vous semble qu'il nous faut une réponse plus détaillée, on a une date butoir qui est le 14 octobre. Quelle serait votre préférence ?

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci. Je pense qu'Hadia a déjà présenté un peu le contexte. Mais ma suggestion porte sur le fait qu'il s'agit d'une deuxième étape qui est un débouché du travail qui a été fait au préalable. Est-ce que l'ICANN a été consultée ? Est-ce qu'elle s'en occupe ?

Et je voudrais savoir quelles sont certaines des questions qui ont été identifiées auparavant et les nouvelles questions qui ont été identifiées maintenant. Il me semble que ce qu'il faudrait faire maintenant serait de voir s'il y a une solution potentielle à certaines des problématiques qui ont été identifiées.

Je suggèrerais que l'on devrait peut-être avoir des résultats un peu plus directs. Donc si on pouvait se pencher sur ce que fait l'ALAC et consulter la déclaration de l'ALAC, on devrait peut-être pouvoir consolider tout cela en un Google Doc sur lequel on pourrait faire des commentaires ; comme cela, ce serait plus simple. Autrement, si nous n'avons pas une idée claire de quoi inclure, on devrait peut-être présenter notre propre

---

déclaration qui diffère du document de l'ALAC. C'est cela ma suggestion.  
Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Abdulkarim. Avant de passer la parole aux autres, je vous demanderais si vous pourriez vous occuper de la rédaction de la réponse d'AFRALO. Ce serait très bien. Nous avons déjà soulevé un nombre de questions qui ont été communiquées. Et comme vous êtes déjà le rapporteur de la déclaration de l'ALAC, vous aurez une idée plus claire de nos discussions et des sujets qui ont été soulevés et une perspective un peu plus informée par rapport aux besoins d'avoir notre propre déclaration ou pas. Donc est-ce que vous pourriez vous en occuper au nom d'AFRALO ?

ABDULKARIM OLOYEDE : Oui, tout à fait. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci.  
J'ai Tijani puis Aziz. Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci Mohamed.  
Hadia a présenté une mise à jour sur le PDP exclusivement et on n'a pas présenté toutes les activités de l'ALAC. Je voudrais reprendre ce point à l'ordre du jour et je commencerai par l'évolution du modèle multipartite étant donné qu'on est en train d'en discuter.

---

Je voudrais vous rappeler que nous avons déjà présenté une déclaration là-dessus lors de la dernière réunion, donc nous sommes un peu à l'avance. Mais il y a désormais des questions spécifiques pour cette période de consultation publique actuelle, et il y serait bon d'y répondre. Abdulkarim est le bon choix de rapporteur puisqu'il est déjà responsable au sein de l'ALAC ; il est l'un des co-rapporteurs de la déclaration de la position de l'ALAC. Donc Abdulkarim est la bonne personne pour s'en occuper, tout à fait.

Or, nous sommes également en train de travailler sur ICANN66 et spécifiquement sur les questions que nous souhaitons poser au Conseil d'Administration puisque nous allons nous réunir avec eux, ainsi que sur les noms géographiques. Il y a eu un sondage qui a été organisé par le CPWG. Nous travaillons en général sur d'autres questions pour la réunion. Il y a une question sur l'engagement d'intérêt public du .amazon mais à l'ALAC, nous avons vu que nous n'avons pas d'intérêt à y commenter. Il me semble que c'était après cela bien sûr. Il y a d'autres questions qui ont été évoquées déjà. Voilà, merci.

MOHAMED EL BASHIR : Très bien, merci Tijani. Je ne suis pas sûr, Seun, si vous souhaitez ajouter d'autres informations à cette mise à jour des activités de l'ALAC ?

SEUN OJEDEJI : Oui, merci. Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, on vous entend.

SEUN OJEDEJI :

Très bien.

Alors, j'ajoute autre chose par rapport au fait que le processus de sélection du Conseil d'Administration est en cours. Le comité du Conseil d'Administration pour la sélection de candidats comprend la participation d'Alan Greenberg. Que je sache, ils n'ont pas lancé un appel mais je suis sûr qu'il sera annoncé sous peu. Donc je vous le raconte au cas où vous seriez intéressé par cette opportunité de présenter votre candidature pour siéger au Conseil d'Administration. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Seun.

Nous allons maintenant reprendre notre ordre du jour. Nous en sommes aux activités d'AFRALO et des ALS. Donc je vais maintenant vous demander de nous raconter les activités de vos organisations qui ont été menées au cours des derniers mois. Ce serait formidable de pouvoir apprendre un peu plus sur les activités qui ont été tenues au niveau local.

Aziz, vous aviez déjà levé la main avant, n'est-ce pas ? Donc je vais vous céder la parole tout de suite.

AZIZ HILALI :

Bonsoir à tous. Je voulais juste préciser que nous avons organisé la semaine dernière un FGI africain qui a eu lieu le 26 et le 27 septembre qui a connu la participation de plusieurs pays de l'Afrique du Nord,

---

---

Algérie, Égypte, les pays de Mauritanie, Maroc, [Liban] et Tunisie. Et comme tout FGI, nous avons débattu des principaux sujets et défis relatifs à la région de l'Afrique et particulièrement l'Afrique du Nord. Nous avons aussi créé un FGI IGM pour l'Afrique du Nord.

Voilà, merci. C'est tout ce que j'ai à dire.

MOHAMED EL BASHIR : Très bien, merci Aziz.

J'ai Tijani qui lève la main également et Ramanou. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Mohamed. Je voudrais reprendre ce qui a été dit.

Mon ALS a également fait partie de ce FGI en Afrique du Nord. Et peut-être que je n'ai pas bien compris, mais Aziz disait qu'on a créé un groupe de jeunes au sein de ce FGI en Afrique du Nord. Donc c'est ce qui est la nouveauté.

Mon ALS a également participé à une autre réunion au Liban, à Beyrouth. Il s'agissait d'un atelier sur la protection de données et j'étais l'un des présentateurs à cet atelier. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Très bien, merci Tijani.

Maintenant, Ramanou.

---

RAMANOU BIAOU : Vous me recevez ?

INTERPRÈTE : Oui, allez-y.

RAMANOU BIAOU : Je vais parler de [inaudible] de l'Internet Society qui en collaboration avec quatre organisations ont organisé la cinquième édition du Bénin DNS Forum. C'était du 17 au 21 septembre dernier. Donc c'est une activité annuelle qui se déroule au Bénin et qui réunit des grands acteurs du développement de l'internet pour discuter non seulement des enjeux liés à l'internet mais également au développement du DNS à travers plusieurs activités.

Cette année, la particularité, en plus de la formation qui est faite à plus de 20 femmes sur le DNS et l'économie numérique autour du DNS, il y a eu une exposition publique qu'on appelle Internet City qui a permis de présenter les différentes technologies qui sont développées par des entreprises et des startups au niveau local. Cette édition a requis environ plus de 500 participants sur l'ensemble des cinq activités qui se sont étalées sur une semaine.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci et félicitations pour la tenue de ce FGI au Bénin.

Vu qu'on n'a plus de mises à jour et de mains levées, nous allons passer au point suivant à l'ordre du jour qui porte sur l'acceptation universelle.

---

Un de nos ambassadeurs de programme est présent parmi nous, c'est Abdalmonem Galila, et nous allons lui demander de nous raconter s'il a de nouvelles informations à partager avec nous.

ABDALMONEM GALILA : Merci Mohamed, je suis là.

En tant qu'ambassadeur de l'acceptation universelle, mon objectif principal pour faire la sensibilisation est de faire la sensibilisation sur l'acceptation universelle pour que tous les noms de domaine et tous les administrateurs, tous les navigateurs, tous les programmes, acceptent les nouveaux gTLD.

Pour ce qui est de mes activités, j'ai organisé des activités auprès de l'autorité de réglementation égyptienne avec une université très grande qui a un cours d'études en informatique en Égypte. On a eu plus de 170 candidatures d'étudiants qui voulaient participer à cette formation et seuls 30 étudiants ont été admis à notre Hackathon. Donc on a eu une grande variété de participants, des personnes venues de différents secteurs dans le but de pouvoir faire de la sensibilisation. On a par exemple travaillé avec des professionnels du secteur de la santé pour pouvoir enregistrer par exemple son adresse pour demander des vaccins pour son enfant par exemple. Les gens devraient pouvoir utiliser leur adresse internet [inaudible] et recevoir les informations, les notifications par courriel à ces adresses.

J'ai également organisé une formation sur l'acceptation universelle dans l'institut de technologie informatique en Égypte, la technologie de



---

l'information, qui se tiendra à partir du mois de novembre en Égypte et ailleurs.

Pour les mois à venir, mon objectif principal est également de faire participer davantage les autres et le secteur gouvernemental surtout. J'essaie de trouver des moyens pour faire participer les ingénieurs des gouvernements davantage. Je travaille déjà avec le secteur académique mais je ne voudrais pas que ce soit une initiative qui cible uniquement les sociétés privées et le secteur académique.

Une autre activité que j'organiserai sera un autre Hackathon sur l'acceptation universelle de grande échelle. Et je contacterai les membres de l'Égypte pour organiser ce Hackathon. J'ai également pensé à inviter l'un des co-directeurs du UASG, [inaudible], pour qu'il vienne faire une présentation à notre Hackathon. Le Hackathon que nous avons déjà tenu était un grand succès pour le secteur académique et c'est pourquoi nous pensons reprendre ce type d'activité en dehors de ce secteur mais également en Égypte. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Très bien, merci Abdalmonem. Nous sommes déjà en train de contacter la communauté amharique sachant que le script amharique est l'une des écritures africaines qui n'est pas représentée dans le DNS à l'heure actuelle. Mais il me semblait qu'il serait utile au mois de sensibiliser par rapport à cette initiative. Donc dans la prochaine série de nouveaux gTLD, si tout se passe bien, on pourrait peut-être recevoir une candidature de l'Érythrée ou d'Éthiopie en amharique. Merci Abdalmonem.

---

Nous pouvons passer au point suivant à l'ordre du jour. Ce sont les mises à jour et les points pour discussion. Mises à jour et discussion sur l'ATLAS III et la participation d'AFRALO. C'était Fatimata qui devait présenter sur ce point-là mais elle s'est excusée. Que je sache, elle essaie de trouver un moment pour que l'on puisse tenir une réunion des participants d'At-Large africains avec les nouveaux membres du Conseil d'Administration africains et avec notre communauté. Je voudrais savoir si vous avez d'autres mises à jour sur ce sujet en attendant que Fatimata nous rejoigne ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Bonjour Mohamed. Je voudrais vous faire une petite mise à jour là-dessus.

MOHAMED EL BASHIR : D'accord.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Il y a aussi une question qui a été soulevée sur la liste de diffusion, la question des visas pour le Canada et le taux élevé de rejets, apparemment, qu'ont expérimenté nos collègues. Il y a eu 13 refus jusqu'à maintenant dans notre communauté. Nous ne savons pas ce qui se passe dans les autres communautés. Il y a beaucoup de choses qui se passent au sein d'ICANN Org entre le comité d'organisation, l'équipe qui s'occupe des voyages et d'autres qui essaient de renvoyer les dossiers de candidature.

---

Ce n'est pas la première fois que l'ICANN organise une réunion au Canada, c'est en fait la troisième fois. J'avais raté une des réunions à cause du processus de visa. En fait, j'ai reçu mon visa après la réunion. Donc le Canada, c'est une des destinations où nous avons toujours des préoccupations relatives aux visas. C'est quelque chose que nous avons déjà vécu. Alors nous pouvons ouvrir la discussion, mais essayons de ne pas passer plus de cinq minutes là-dessus.

Je vois qu'Abdalmonem a levé la main mais d'abord, [Alamin].

ABDALMONEM GALILA : Est-ce que je peux parler ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui puisque je n'entends pas Alamin, donc allez-y.

ABDALMONEM GALILA : Merci Mohamed.

Ce que je voulais dire, c'est que je suis là maintenant à une réunion du RSSAC et je n'ai vu personne de l'Afrique qui soit impliqué dans le domaine de la technologie. Donc l'idée, c'est de changer les opérateurs de serveur racine et je n'ai vu personne de l'Afrique et personne à distance non plus. Je ne comprends pas pourquoi. Donc en tant que membres de l'ALAC, j'aimerais qu'on soit plus impliqués dans ces technologies parce qu'il faudrait que cela change.

---

MOHAMED EL BASHIR :           Merci Abdalmonem. Et peut-être que vous pourriez faire part de ceci sur la liste de diffusion. Ce serait bien pour la communauté.

Remmy, allez-y et ensuite, Ramanou. Remmy, allez-y.

REMMY NWEKE :                Merci monsieur le président. Vous m'entendez bien ?

MOHAMED EL BASHIR :        Oui, allez-y.

REMMY NWEKE :                Merci monsieur le président.

Mon commentaire, c'est par rapport au nombre de refus qu'il y a. Et étant donné justement qu'on parle de modèle multipartite, étant que nous allons faire une déclaration par rapport à cela, je crois qu'il est important de le souligner de nouveau. Il faut vraiment s'assurer que là où sont organisées les réunions de l'ICANN il y ait une prise en considération des questions de visa. J'espère que ce niveau de rejet, c'est quelque chose qui est connu de tous. Pour moi, ils ont simplement mis au point le modèle. Dans le cadre du modèle multipartite, nous devrions tous être pris en compte.

MOHAMED EL BASHIR :        Merci beaucoup.

Ramanou, vous avez la parole. Ramanou ? Sinon, nous passons la parole à Abdulkarim. Abdulkarim, allez-y.

ABDULKARIM OLOYEDE : Excusez-moi Mohamed, je ne souhaite pas parler par rapport à cela en fait. Je retire ma main.

MOHAMED EL BASHIR : Très bien.

Il y a eu une proposition comme quoi on devrait peut-être faire une déclaration, ou alors les membres pourraient parler au forum ouvert, au forum public par rapport à cette question. Il est important en fait d'avoir autant de voix que possible qui expriment le besoin de prendre en considération le processus de demande visa lorsque les lieux des réunions sont pris en compte. Je crois que c'est important pour nous, pour notre communauté. Malheureusement, il y a des lieux, des pays qui sont vraiment très stricts, surtout par rapport à nos pays ; c'est la réalité, la réalité politique que nous ne pouvons pas changer. Ce que nous pouvons changer, c'est que l'ICANN doit être sensible à ces questions. Recevoir un refus, ce n'est pas bon signe, ce n'est pas quelque chose que qui que ce soit souhaite recevoir parce que c'est également quelque chose qui est enregistré dans vos dossiers.

J'ai Daniel et Seun. Allez-y et soyez bref s'il vous plaît. Daniel d'abord et ensuite Seun.

DANIEL NANGHAKA : Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez bien.

J'aimerais mentionner quelque chose par rapport au processus de visa. Parfois, il faut aussi reconnaître tout le travail qui est effectué par

---

---

l'équipe des voyages de l'ICANN. J'aimerais également dire qu'on m'a refusé un visa au début et ensuite, j'ai reçu un visa grâce à leur aide. Donc cela, c'était pour une autre réunion. Et même chose pour le Canada, on m'a refusé mon visa.

Mais ce n'est pas seulement les Africains qui ont du mal. Il y a d'autres personnes qui sont confrontées aux mêmes problèmes de visa. Donc je pense que la situation, tout le monde en est conscient mais on peut aussi consolider le travail entre régions. C'est énormément de travail pour l'équipe et effectivement, il faut prendre ceci en compte lorsqu'on prend la décision par rapport aux lieux des réunions.

Par ailleurs, je vais vous expliquer ce qui se passe au niveau de l'ATRT3 parce que je n'ai pas pu le faire à un autre moment. Pour l'instant, nous avons reçu l'analyse du questionnaire. Donc normalement, sous peu, nous devrions avoir un rapport à vous partager. Les résultats du questionnaire sont très positifs. En termes de transparence, la voix de l'Afrique est très importante.

Voilà, c'est les deux choses dont je voulais parler et j'apprécie, Mohamed, que vous m'ayez donné la parole.

MOHAMED EL BASHIR :                   Merci beaucoup.

Seun, allez-y.

SEUN OJEDEJI :                        Merci.

---

La question des visas, c'est une question importante. Il y a encore une chose qu'il faille soulever, c'est la sélection des lieux de réunions. En fait, suivant la situation des visas, on peut définir quelle est la réunion qui peut avoir lieu dans quel pays. Ce qui se passe là, c'est qu'il y a aussi l'ATLAS III ; il y a aussi au Canada la réunion la plus importante, la plus longue. Donc certes, ATLAS III est important et il s'agit là de la plus grande réunion de l'ICANN. Donc ceci affectera non seulement les participants de l'ICANN mais également beaucoup d'autres participants qui ne sont pas nécessairement financés. Il y en a qui sont financés et qui sont aussi rejetés. Donc il faut vraiment avoir une discussion par rapport cela.

Certes, nous reconnaissons que le Canada souhaite nous accueillir mais il faut prendre en compte la question du modèle multipartite. Les gens doivent pouvoir participer aux réunions sans avoir à suivre ce processus de visa très complexe. C'est pour cela je pense que c'est vraiment un critère très important dans la sélection des lieux des réunions. Peut-être que le Canada pourrait justement donner lieu aux réunions plus petites mais certainement pas à la plus grande.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Seun. Bon, je crois que nous avons à peu près tout dit sur cette question. Nous allons maintenant continuer cette discussion sur la liste de diffusion. Peut-être qu'on pourra soulever cette question lors du forum public.

Tijani et Hadia, soyez brefs s'il vous plaît de manière à ce que nous puissions passer au point suivant. Tijani d'abord.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Mohamed.

La question des visas, c'est une question qui a été soulevée plusieurs fois par le passé et cela fait longtemps qu'on en parle. Et en général, moi, j'en parle toujours parce que c'est toujours les Africains qui n'arrivent pas à venir aux réunions de l'ICANN à cause de ces questions de visas.

Moi, je fais partie du comité de stratégie des réunions et la nouvelle stratégie des réunions qui a été élaborée, lorsqu'elle a été élaborée, j'ai insisté sur le fait que le visa devait être un des critères pour choisir le lieu des réunions de l'ICANN. C'est quelque chose qui est écrit dans les recommandations de ce groupe de travail. Je suis vraiment désolé de voir que ceci n'a pas été respecté. Donc j'en reparlerai à Montréal et je peux vous assurer que je le ferai haut et fort.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup. Peut-être qu'on pourrait donner l'opportunité à Heidi de répondre ? Heidi d'abord et ensuite, Hadia. Heidi.

HEIDI ULLRICH :

Merci de me donner la parole tout de suite.

Oui, nous avons lu vos notes, nous les avons entendues et nous avons tout de suite fait remonter ces informations. León est au courant, Maarten, Cherine, Göran, tous sont au courant des problèmes. Vous avez sans doute vu que [Nick] a répondu au message de Maureen qui a été mis sur la liste mondiale de l'At-Large. Si vous ne l'avez pas fait,

---



---

regardez le fichier [worldwide]. J'ai également mis le lien dans le chat. Je sais également que plusieurs d'entre vous avez reçu des refus mais comme [Nick] l'a dit, ce n'est pas un chiffre inhabituel pour les réunions de l'ICANN en général. Et ce n'est pas uniquement parce que c'est au Canada.

Je sais également que lorsque l'on identifie un lieu, on prend en compte la question des visas. Donc ce que j'espère – et je sais que Joseph a essayé de s'adresser à ceux qui avaient reçu un refus – lorsqu'on sera à Montréal, j'espère que le message prédominant de l'ATLAS III sera ce message.

Si vous voulez soulever la question des visas, vous pouvez le faire mais le vrai travail de l'ATLAS, ce sera le travail qui se fera à Montréal et qui se fera après Montréal. Et j'espère que ce sera cela le message qui sera transmis aux personnes avec lesquelles vous parlerez. Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Heidi. J'apprécie le soutien du personnel là-dessus.

Hadia s'il vous plaît, brièvement, et ensuite on passera la parole à Sarah.  
Hadia, allez-y.

HADIA ELMINIAWI : Merci Mohamed. Je n'ai rien à ajouter.

Je voulais souligner l'importance par rapport aux questions de visa au moment de faire le choix du lieu de la réunion. Merci.

---

MOHAMED EL BASHIR : Très bien, merci.

Yaovi, vous avez levé la main. Est-ce que c'est sur [inaudible] ?

YAOVI ATOHOUN : Merci Mohamed, j'espère que vous m'entendrez.

Au nom de l'équipe de participation, je m'excuse. Nous vous assurons que Pierre et les collègues font de leur mieux. Nous nous excusons. Nous essayons de faire de sorte que cela soit surmonté. Nous avons un séminaire web sur l'acceptation universelle ce mois-ci. Vous devrez recevoir l'invitation pour le 17 octobre entre 14:00 et 15:00 UTC.

Pour Montréal, nous prévoyons également d'organiser une réunion sur la stratégie africaine. Donc je voulais encore une fois partager ces informations avec vous pour que vous les ayez dans votre calendrier. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Yaovi. Nous apprécions beaucoup votre soutien comme celui de Pierre.

Nous allons maintenant avoir une mise à jour sur le bulletin d'AFRALO puis sur les candidatures des ALS, les candidatures individuelles. Donc Sarah, allez-y.

SARAH KIDEN : Merci de me donner l'occasion de prendre la parole.

---

Comme Mohamed l'a dit – je m'excuse s'il y a un écho, je suis dans une salle vide, je viens d'entrer – lors de la dernière réunion, nous avons eu une action à suivre invitant les gens à se joindre à notre groupe de travail pour pouvoir obtenir des histoires à partager dans notre groupe de travail. Nous avons lancé cet appel et les réponses ont été très positives. Il y a beaucoup de personnes qui ont rejoint l'équipe. Nous avons tenu notre premier appel en septembre et à partir de cette réunion, nous avons eu quelques idées. Il y a eu deux personnes qui ont été sélectionnées pour coprésider le groupe, à savoir Remmy qui copréside le groupe du côté anglophone, et Olivier du côté français.

Je vais donc demander à Remmy de vous montrer un bulletin, un échantillon, un modèle, pour que vous puissiez faire vos commentaires. Mais nous prévoyons pouvoir publier notre premier bulletin avant la prochaine réunion de l'ICANN. Nous avons eu beaucoup de bonnes idées qui nous ont été proposées, dont la première était de faire un profil des personnes qui ont été sélectionnées pour la réunion comme moyen pour dire ce qu'ils font, d'où ils viennent, ce qu'ils font dans leur pays, quelle est leur ALS d'appartenance. Donc Remmy, est-ce que vous pourriez partager cet échantillon avec nous ? Autrement, je le ferai moi-même mais peut-être que le personnel pourrait nous le montrer à l'écran. Remmy ?

REMMY NWEKE :

Merci Sarah. Voilà.

Comme elle l'a dit, nous nous sommes réunis au mois de septembre. Nous avons reçu quelques propositions et nous nous sommes mis au travail. À partir des modèles, il nous semble que la communauté

---

AFRALO obtiendra des informations utiles. Nous avons consacré du temps sur différents aspects et avons créé tout ce que devrait contenir un bulletin d'AFRALO. On a essayé d'être créatifs. Ici, vous voyez votre bulletin avec le logo. Comme Sarah le disait, nous évaluons la possibilité de présenter un profil court des personnes de notre région qui vont assister au sommet ATLAS III pour présenter ces membres d'AFRALO à travers notre bulletin. Et puis nous entrerons dans la production habituelle de notre bulletin.

Le premier bulletin, nous nous sommes dit, devrait être divisé en chapitres, en sections. Donc une lettre de notre président d'AFRALO, donc on aurait un message de bienvenue et de sa part, une lettre, un petit message. On pourrait avoir une photo qu'il souhaite partager avec la communauté pour faire passer un message, pour leur raconter ce qu'il est en train de faire ; une mise à jour pour les membres.

Nous aurons également une partie qui portera sur les avis et les commentaires de politiques d'At-Large pour montrer ce que fait la communauté par rapport aux commentaires de politiques et aux avis. Il nous a semblé qu'il faudrait également avoir une partie consacrée au secrétariat d'AFRALO où le secrétariat pourrait partager d'autres choses, d'autres sujets de manière à ce que la communauté soit également tenue au courant de ce qui se passe.

Sur la gauche, nous avons une liste de l'équipe d'édition. Nous espérons avoir des noms de contributeurs que nous n'avons pas pour l'instant. Et vu qu'il y a beaucoup d'informations qui ne pourront pas être partagées ici, nous les ajouterons également sur le wiki. Voilà un peu l'idée. Peut-être que nous ne pourrions pas avoir les noms de tous les contributeurs

---

et la liste complète sera sur le wiki par exemple. Puis on aura les sujets, ce qui est en vogue à l'ALAC, ce qui est en cours au sein de notre communauté pour que tout le monde sache ce qui se passe. Puis on montrera également le travail de l'équipe de participation des parties prenantes africaines de l'ICANN parce qu'il nous a semblé qu'ils ont eux-mêmes leurs propres événements et leurs propres activités de sensibilisation. Donc l'idée serait de montrer les différentes initiatives à notre communauté pour qu'ils sachent également quelles sont les possibilités de participation et pour s'impliquer.

Le point suivant porte sur les mises à jour de l'ICANN. En général il y a des commentaires ou des messages du Conseil d'Administration sur ce qu'il se passe, qui nous représente. Les agents de liaison pourraient également nous faire parvenir des informations à partager dans cette partie-là.

Nous avons également ajouté un chapitre consacré aux organisations internet africaines. En dehors d'AFRALO, nous sommes tous des membres d'ALS qui sont actives. Donc cette partie est censée nous permettre de montrer nos activités pour raconter à nos membres et nos ALS ce qui se passe en Afrique dans les organisations internet et en dehors de nos ALS aussi. Nous avons un point sur les rendez-vous des ALS pour montrer ce que font les ALS. Donc on aura des publications des ALS, des photos. On prévoit faire des mises à jour des différentes ALS à travers notre équipe pour que ces ALS puissent profiter de notre ALS et nous informer de leurs activités.

Et puis finalement les archives, ce qui serait nécessaire de transmettre. Nous travaillons spécifiquement sur les bulletins d'AFRALO avec le e-

---

bulletin. Nous espérons de tout notre possible de pouvoir avoir les contenus intéressants à mesure que nous avançons.

Finalement, nous ajoutons ici les liens aux différents comptes d'AFRALO sur les réseaux sociaux et aux comptes sur Twitter et sur Facebook d'At-Large, puis notre site web finalement.

Voilà donc notre modèle de bulletin que nous avons conçu. N'oubliez pas que l'idée est de ne pas prendre pour acquis le soutien des autres. Donc nous sommes en contact avec la communauté mais si vous avez une idée de quelqu'un qui pourrait nous aider, mettez-le(s) en rapport avec nous. Nous comptons sur la participation publique de vous tous. Et surtout, lors des différents forums africains, lors des différents forums de l'ICANN, nous aurons besoin également de contribution.

MOHAMED EL BASHIR :

Très bien, merci Remmy. Nous apprécions beaucoup ce travail.

Nous avons pris 10 minutes de retard, donc peut-être qu'on devrait passer directement au point suivant à l'ordre du jour.

SARAH KIDEN :

Merci. Je voulais remercier Remmy qui a eu énormément d'idées. C'est lui qui a eu beaucoup d'idées et qui a conçu et créé l'aspect visuel de ce modèle. Pour ceux qui ont demandé de rejoindre notre équipe, il faut remplir un formulaire de consentement au RGPD que nous vous avons envoyé. S'il vous plaît, complétez-le pour vous joindre à notre liste ; autrement, il ne sera pas possible de vous abonner.

---

Je voudrais également vous faire savoir que nous sommes en train de demander des mises à jour et nous vous contacterons. S'il vous plaît, faites-nous parvenir ces informations dès que possible. La date butoir sera le 12 octobre de manière à ce que l'on ait suffisamment de temps pour obtenir les histoires et les articles et qu'ils soient traduits avant la publication de notre bulletin. Nous allons commencer par l'anglais et le français et peut-être que pour le prochain numéro, nous pourrions avoir l'arabe. Mais pour cette première publication, nous aurons la traduction en anglais et en français. Donc si vous avez des informations, faites-les-nous parvenir à l'équipe pour que nous puissions les consolider avec le reste de notre travail.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Sarah. Est-ce que vous avez une date butoir spécifique pour que les contributeurs vous fassent parvenir leurs articles, pour qu'ils vous aident en termes d'informations ? Pour que l'on ait un peu une idée des délais dans lesquels il est possible de vous aider.

REMMY NWEKE : Je voudrais répondre.

MOHAMED EL BASHIR : Oui, allez-y.

---

REMMY NWEKE :                   Étant donné que nous avons beaucoup de membres qui se sont joints à l'équipe, nous prévoyons également d'avoir différentes étapes, d'avoir un travail échelonné de manière à ce que s'il y a des personnes qui travaillent beaucoup et qui répliquent à leurs initiatives, l'on puisse inscrire cette collaboration dans [inaudible]. Donc par exemple, si on a une date butoir d'ici deux semaines, peut-être que la personne pourra ajouter cela à un Google Document, des informations préalables si elles ne sont pas prêtes et puis les mettre à jour par la suite. Mais cela nous permettra également d'avancer pour savoir sur quoi on compte pour obtenir du feedback et pour pouvoir avancer. Il sera plus rapide de pouvoir travailler comme cela pour échanger et structurer ces informations. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :           Merci Remmy, je vous remercie beaucoup vous et le reste de l'équipe.

Nous devons passer au point suivant à l'ordre du jour, numéro 6, candidatures des membres individuels et nouvelles structures At-Large. Sarah, allez-y.

SARAH KIDEN :                   Bonjour à tous. En fait, nous avons une ancienne demande d'accès qui est en Côte d'Ivoire. Nous avons reçu la diligence mais cela prend du temps parce qu'il nous faut davantage d'informations. Donc nous sommes en contact avec cette ALS. Nous ne pouvons pas en parler pendant cette réunion. Nous allons reporter ceci à la prochaine réunion, si cela vous va à tous, de manière à avoir davantage de temps pour considérer cette demande.



---

Il n'y a pas eu d'autres demandes. Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup, nous apprécions.

Nous avons déjà parlé pendant pratiquement une heure et demie. Je ne sais pas s'il y a d'autres points divers.

J'ai Silvia, donc les points divers du personnel. Allez-y, Silvia.

SILVIA VIVANCO :

Oui.

Je voulais, au nom du personnel, remercier Mohamed ainsi que Fatimata, donc Mohamed qui était président et Fatimata qui était vice-présidente. C'est le dernier mois, le dernier appel que Mohamed aura présidé, donc je voulais vous remercier. Nous aurons de nouvelles personnes à partir de Montréal. Donc voilà, c'est tout ce que j'ai à dire, simplement vous remercier.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci. Je voulais justement remercier moi-même Heidi, Gisella, Evin, Silvia, Claudia, toutes les personnes qui nous ont aidés pour tout ce que vous avez fait pour la RALO.

Et je souhaite la bienvenue à Seun et à Aziz qui seront nos nouveaux leaders. Je suis sûr qu'ils vont continuer de nous faire avancer dans notre leadership en tant que RALO, dans notre positionnement. Donc je suis sûr que Sarah continuera d'appuyer les nouveaux leaders. Je serai toujours disponible sur la liste de diffusion mais je travaillerai un petit

---

peu plus en retrait. Mais je serai toujours là en besoin pour vous aider.  
Je remercie tout le monde pour ces quelques années.

Voilà. Et s'il n'y a pas d'autres points divers, on peut conclure la réunion  
et je vous remercie. Je vous souhaite une excellente soirée ou matinée.  
Merci, j'apprécie beaucoup. Au revoir.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**